Communiqué de presse de l'ONU du 6 Novembre 2002
LES RAPPORTEURS SPECIAUX SUR LE MYANMAR ET LE SOUDAN présentent leur rapport à la troisième commission des Droits de l'Homme

La Troisième Commission a entendu ce matin les Rapporteurs spéciaux sur la situation des droits de l'homme au Myanmar et au Soudan.

M. Paulo Sergio Pinheiro, Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar, a rendu compte de sa dernière visite au Myanmar, du 17 au 28 octobre 2002.

Les processus de politique ne sont pas des processus linéaires, a fait remarquer le Rapporteur spécial.

- Il **a évoqué la libération de prisonniers politiques au Myanmar** et a déclaré que bien que ce mouvement n'en soit qu'à ses prémices, 836 prisonniers politiques ont déjà été libérés depuis janvier 2001 et depuis la libération le 6 mai 2002 de Mme Daw Aung San Suu Kyi, 155 prisonniers politiques ont été élargis. M. Pinheiro a indiqué que des indices permettaient de penser que les mauvais traitements ne sont plus systématiques à l'encontre des détenus.
- Il a ajouté que la libération de Mme Daw Aung San Suu Kyi est un événement historique et que les relations entre le pouvoir et la Ligue nationale pour la démocratie (LND) se sont beaucoup améliorées.

- **Cependant, le Rapporteur spécial sur le Myanmar a observé que les arrestations avaient continué en 2002**, et certains prévenus ont été maltraités au cours des interrogatoires. Les libertés d'expression et de réunion sont encore très limitées. Il s'est dit très inquiet des allégations de viols par le personnel du Conseil d'Etat pour la paix et le développement (SPDC) dans la province du Shan au cours des trois derniers mois. M. Pinheiro a décliné une invitation à se rendre dans cette province, car une courte visite ne lui semblait absolument pas suffisante pour vérifier les graves accusations qui lui avaient été rapportées, et a fait la proposition d'une enquête indépendante aux autorités.

Au cours de la discussion, des délégations ont fait part de leurs préoccupations devant ces allégations de viols.

La Troisième Commission poursuivra ses travaux cet après-midi, à 15 heures, et entendra le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Burundi ainsi qu'une déclaration qui sera faite au nom du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo.

QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME

Déclaration liminaire

M. PAULO SERGIO PINHEIRO, Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar, a fait un compte rendu de sa dernière visite au Myanmar, du 17 au 28 octobre 2002. Il a indiqué avoir bénéficié une nouvelle fois de l'entière coopération des autorités du Myanmar. Les périodes de transition politique ne sont pas des processus linéaires, a-t-il déclaré, et l'on assiste parfois à des retards, comme c'est le cas au Myanmar. Lors de sa dernière visite, le Rapporteur spécial a cherché à comprendre comment et pourquoi certains prisonniers politiques sont libérés. Ce mouvement n'en est qu'à ces prémices, a -t-il indiqué, et 836 prisonniers politiques ont été libérés depuis janvier 2001.

Les relations entre le pouvoir et la Ligue nationale pour la démocratie (LND) se sont améliorées, avec la libération de 401 femmes enceintes ou avec de jeunes enfants pour raison humanitaire et de 435 prisonniers politiques. Parmi ces derniers, 155 l'ont été après la libération le 6 mai 2002 de Mme Daw Aung San Suu Kyi et cinq ont même été libérés durant la mission du Rapporteur spécial qui a pu en rencontrer deux. M. Pinheiro a indiqué que certains indices

permettaient de penser que les mauvais traitements ne sont plus systématiques. **La libération de Mme Daw Aung San Suu Kyi a été un événement historique et elle peut désormais circuler dans le pays, a-t-il ajouté.**

Cependant, a observé le Rapporteur spécial, les arrestations ont continué en 2002, et certains prévenus ont été maltraités au cours des interrogatoires. Leur crime était d'avoir été en possession de documents qualifiés d'illégaux ou avoir participé à des manifestations. Cela montre combien les libertés d'expression et de réunion sont limitées, a-t-il expliqué. Il a demandé officiellement la libération de 24 prisonniers politiques qui ont vu leur peine prolongée pour avoir fourni des informations aux Nations Unies. Les autorités lui ont indiqué que ces nouvelles peines ne seront pas appliquées. **Concernant les détenus,** il a déploré qu'il soit difficile, en l'absence de processus légal et judiciaire cohérent, de faire la différence entre les prisonniers politiques et les autres détenus. Garder les premiers en prison est injuste et contraire au processus démocratique, a rappelé M. Pinheiro.

Le Rapporteur spécial s'est dit très inquiet des allégations de viols par le personnel du Conseil d'Etat pour la paix et le développement (SPDC) dans la province du Shan au cours des trois derniers mois.
M. Pinheiro a décliné une invitation à se rendre dans cette province, car une courte visite ne lui semblait absolument pas suffisante pour vérifier les graves accusations qui lui avaient été transmises.
Il faudrait une équipe d'évaluation indépendante et M. Pinheiro s'est dit prêt à en coordonner les activités. Il a fait une proposition dans ce sens aux autorités du Myanmar. L'équipe indépendante pourrait associer au CICR le SPDC, et la LND a exprimé son souhait d'en faire partie. Le 4 novembre, le SPDC a accepté cette proposition. Dans toute transition démocratique, il faut faire preuve de persévérance et s'assurer que les droits de l'homme sont respectés, a conclu le Rapporteur spécial.

La note du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (A/57/290) concerne le rapport intérimaire sur la situation des droits de l'homme au Myanmar, établi par le Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme, M. Paulo Sergio Pinheiro. Il estime que la récente amélioration de la situation politique, en particulier la libération le 6 mai 2002 de Mme Daw Aung San Suu Kyi après 19 mois de résidence surveillée, n'avait pas amené de changements significatifs dans la situation humanitaire, ni dans celle des droits de l'homme dans ce pays.

Le Rapporteur spécial estime que de tels changements ne seront réalisables que dans le contexte d'un processus de réconciliation nationale et de progrès concrets, comme la libération inconditionnelle de tous les prisonniers politiques, la suppression des entraves aux droits fondamentaux et aux libertés essentielles, la fin des restrictions au fonctionnement des partis politiques, et l'instauration de la primauté du droit.
Le Rapporteur spécial décrit un pays où la pauvreté est généralisée, l'économie pâtissant d'un déficit croissant, d'une inflation galopante, du manque de sources d'énergie et de devises, d'un enseignement médiocre, de la propagation du VIH/sida et de problèmes liés à l'abus de stupéfiants. Il estime qu'à court terme, la fourniture d'une aide humanitaire ciblée pourrait couvrir les besoins fondamentaux de la population, en particulier pour les groupes les plus vulnérables. Il signale des violations des droits de l'homme, notamment dans les zones d'opérations militaires et dénonce les déplacements de population. Enfin, le Rapporteur spécial demande une étude sur les conditions carcérales des détenus.

Réponse des parties concernées et dialogue avec les délégations

Le représentant du Myanmar a félicité le Rapporteur spécial pour son

impartialité et l'objectivité avec laquelle il a rempli sa mission. Il a rappelé que le processus d'évolution démocratique dépendait aussi de mesures d'encouragement de la part des pays développés et a réaffirmé l'engagement de son pays d'instaurer un système démocratique sur des bases solides. Il a également rappelé que son pays s'était engagé en toute liberté dans la voie de la transition démocratique. Il a reconnu que des efforts restaient à faire dans le domaine de la liberté de la presse et de la mise en conformité de certaines lois. Toutefois, il a plaidé pour qu'on laisse au Myanmar le temps de prendre les mesures nécessaires.
Il a assuré la Commission que la libération des prisonniers politiques s'accélère progressivement. S'agissant de la violence dans les prisons, le Représentant a annoncé que le Gouvernement avec l'aide du CICR avait pu y mettre un terme. Il a dénoncé l'action des séparatistes qui cherchent à influencer les travaux du Rapporteur spécial et à distraire son attention. Il s'est étonné de ce que le Rapporteur spécial ait refusé de se rendre dans l'Etat du Shan. A cet égard, il a indiqué que le Gouvernement avait demandé au CICR et au Centre suisse pour le dialogue humanitaire de visiter cet Etat et de faire un rapport sur la situation humanitaire et les allégations de viols systématiques.
Il a attiré l'attention de la Commission sur le fait que le Myanmar se débattait toujours contre l'extrême pauvreté et contre les problèmes qui émanent des pressions de l'extérieur. Il a signalé à la Commission que le Myanmar avait grimpé dans l'index de développement humain du PNUD. En outre, il a déclaré que le taux de prévalence du VIH/sida au Myanmar se situait en-dessous du taux épidémique.

S'agissant des conflits armés, le représentant a expliqué qu'ils avaient commencé depuis l'indépendance et n'étaient pas imputables au Gouvernement actuel, qui s'efforce de rétablir la coexistence pacifique au sein de l'Etat du Myanmar. Il a attiré l'attention sur le fait que la division des communautés avait été introduite par le pouvoir colonial et qu'elle était entretenue par les séparatistes, dont l'action continue de ralentir le processus de démocratisation.
Le Gouvernement, a-t-il expliqué, était pleinement conscient que ces forces séparatistes avaient déjà renversé le premier Gouvernement démocratiquement élu, ce qui l'incite à la prudence dans son processus de démocratisation.

Au nom de l'Union européenne, **le représentant du Danemark a posé la question de savoir comment la communauté internationale pouvait-elle contribuer à l'établissement du dialogue politique.** M. Pinheiro a indiqué que tous les groupes ethniques devraient pouvoir participer aux discussions politiques. La libération de Mme Daw Aung San Suu Kyi est un signe très encourageant car elle pourra participer à ce dialogue en tant que dirigeante d'un parti politique, a-t-il ajouté. Concernant la libération de prisonniers politiques, il a estimé que la raison du rythme saccadé des libérations était que les autorités cherchent à en garder la maîtrise et veulent éviter la déstabilisation du pays. Cela dit, le Rapporteur spécial a annoncé qu'il continuerait à demander la libération de tous les prisonniers politiques "car c'est ma mission," a-t-il ajouté. Il a encouragé la communauté internationale à se mettre en contact avec la Secrétaire générale de la LND et à dialoguer avec les autorités du Myanmar. A la représentante du Canada qui demandait si les chiffres avancés dans son rapport par le Rapporteur spécial étaient exacts, M. Pinheiro a déclaré qu'il se félicitait de ce que ces chiffres n'étaient nullement contestés par le Gouvernement.

Aux représentants des Pays-Bas, de la Nouvelle Zélande, des Etats-Unis et de la République de Corée qui voulaient avoir des informations sur les allégations de viols dans la Province du Shan et la situation des personnes déplacées, le Rapporteur spécial a indiqué qu'il ne s'était pas rendu dans la province de Shan, et qu'il refusait d'y aller du fait de ses faibles moyens. C'est une région très difficile d'accès et il craint de ne rien pouvoir vérifier. Il avait fait une proposition aux autorités du Myanmar, ainsi qu'il l'avait expliqué dans sa déclaration liminaire. Il a insisté sur la nécessité d'une enquête indépendante. Les délégations citées ont soutenu la proposition d'une enquête indépendante, mais ont

déploré la décision du Rapporteur spécial de ne pas se rendre dans la province du Shan.

Concernant les personnes déplacées, autre sujet de préoccupation des délégations citées, M. Pinheiro a indiqué que le HCR et le CICR travaillaient le long des frontières. Il a attiré l'attention sur les problèmes des "zones noires", c'est-à-dire des zones d'opérations militaires.
Concernant le rôle des Nations Unies, le Rapporteur spécial a rencontré les institutions spécialisées, dont certaines sont en contact avec les autorités du Myanmar. Il a précisé que son mandat ne portait que sur la situation des droits de l'homme au Myanmar, et ne couvrait donc pas ce qui se passait en dehors du pays. Certes, les témoignages de réfugiés sont importants, mais c'est à l'intérieur qu'il souhaite enquêter. La présence de la Croix-Rouge est très importante. Il a fait part de témoignages de détenus lui indiquant que leurs conditions de détention s'étaient améliorées après le passage de la Croix-Rouge.
"Ne croyez pas que la prison soit un paradis, a-t-il déclaré. Là-bas, la prison, c'est l'enfer!"

La représentante de l'Inde a posé au Rapporteur spécial la question de savoir s'il était temps de lever les sanctions contre le Myanmar, afin de contribuer à la réalisation des grands changements qu'il décrit dans son rapport. M. Pinheiro a parlé de la longue transition au Brésil: si les grandes démocraties occidentales ne s'étaient pas engagées en faveur de la démocratie, le Brésil serait peut être encore soumis à une dictature militaire, a-t-il déclaré. "C'est la même chose au Myanmar", a-t-il précisé. Concernant la levée des sanctions, le Rapporteur spécial a estimé que toute réponse dépasserait de beaucoup les limites de son mandat. "J'ai déjà assez de problèmes avec mon mandat, sans en rajouter," a-t-il conclu.

www.geopolitis.net